

# Programme d'assurance responsabilité civile générale et environnementale® (EAGLE)



EAGLE combine l'assurance responsabilité générale commerciale standard et la couverture contre les risques de pollution découlant des locaux appartenant à l'assuré ou exploités par celui-ci, les locaux n'appartenant pas à l'assuré, la responsabilité des produits, les marchandises transportées et les opérations sous contrat. La couverture peut être élargie grâce à l'assurance EAGLE excédentaire et l'assurance automobile commerciale.



## L'avantage EAGLE

### Améliorations en 2022

- Police d'assurance générale ISO actualisée combinée à des garanties pour pollution
- Couverture de site: couverture des locaux prévus de manière rétroactive ou sites non prévus avec découverte dans les 20 jours et déclaration dans un délai de 60 jours
- Réduction de la prestation déductible si le programme de gestion des incidents de pollution et d'intervention environnementale (PIER®) est utilisé pour les urgences
- Possibilité de couverture globale des locaux n'appartenant pas à l'assuré
- Coûts d'intervention d'urgence pour les 96 premières heures
- Garantie élargie pour les marchandises transportées
- Définition élargie des lois environnementales

#### L'ATOUT AIG

AIG a mis à jour le libellé de la police EAGLE afin de répondre aux besoins actuels des clients.

### Appétit étendu pour l'excédentaire

- Limites excédentaires comprenant la couverture contre la pollution, jusqu'à 25 M\$ de limites disponibles
- Appétit pour:
  - Police excédentaire principale (lorsque EAGLE est la police principale)
  - Police excédentaire ventilée (lorsque EAGLE est la police principale avec une politique excédentaire AIG supérieure dans la tour)
  - Police excédentaire non soutenue (lorsqu'une police équivalente à EAGLE est la police principale; prime minimale de 25000 \$)
- Franchise standard de 10 M\$ X 1 M\$
- Excédentaire sur une police combinée comprenant une assurance responsabilité générale et une assurance contre la pollution, une assurance excédentaire, une assurance automobile, une assurance transport maritime et une assurance à l'étranger
- Capacités d'intervention en situation de crise et de gestion des crises

#### L'ATOUT AIG

Face à la hausse continue de la taille des verdicts, il est important de bâtir des tours excédentaires.

### Garantie automobile commerciale

- Libellé basé sur la norme ISO
- Taux propre ou composite
- Capacité de transport de masse
- Allocation d'ingénieurs de la flotte
- Formation approfondie sur le risque à travers LexTrainer sans frais additionnels
- Partenariat avec l'entreprise Orion Fleet Management Services pour la télématique
- Simulation de vérifications du ministère des Transports

#### L'ATOUT AIG

AIG propose aux clients une approche de gestion des crises.

**Actualisation  
du libellé pour  
répondre aux  
besoins des clients**

**Appétit étendu  
pour les  
couvertures  
excédentaires**

**Assistance  
rapide pour les  
réclamations à  
travers le monde**

# Programme d'assurance responsabilité civile générale et environnementale® (EAGLE)



## Choisir AIG

### Solutions créatives

**PROBLÈME :** Un fabricant et distributeur de composantes de plastique s'est rendu compte que son assurance multirisque générale ne couvrirait pas précisément les pertes résultant de la pollution. Un risque auquel l'entreprise était exposée.

**SOLUTION :** AIG a fait appel à son savoir-faire en matière d'environnement pour proposer au client une analyse détaillée des risques auxquels il était exposé ainsi qu'un programme d'assurance responsabilité générale et environnementale (EAGLE) adapté à ses besoins spécifiques.

**AVANTAGES :** Le client pouvait mener ses activités en toute quiétude sachant qu'il bénéficie des couvertures propres à ses besoins spécifiques, avec des informations sur la réduction des risques à l'appui.

#### L'ATOUT AIG

Des clients plus sereins grâce à nos solutions sur mesure.

### Réactivité suite aux réclamations

**PROBLÈME :** Un incendie s'est déclaré dans l'usine de peinture d'un client. En éteignant le feu, le ruissellement d'eau a mis en péril les zones environnantes.

**SOLUTION :** Le client a contacté les premiers intervenants et l'assistance téléphonique du programme PIER d'AIG afin qu'ils puissent collaborer avec les ressources locales pour limiter les dégâts. Très rapidement, le site a été assaini, empêchant ainsi une éventuelle contamination d'une voie d'eau locale.

**AVANTAGES :** Les mesures d'intervention rapide, de prévention et d'atténuation ont permis une réduction du coût global des réclamations. Le protocole de gestion de risque mis en place par le client, notamment le programme PIER, a protégé la voie d'eau et la réputation du client qui est considéré comme socialement responsable.

#### L'ATOUT AIG

Assiste les clients en cas de situations d'urgence et pour la préservation de leur réputation au sein de la communauté.

### Portée internationale

**PROBLÈME :** Au cours de son expansion dans un nouveau pays, un client avait besoin d'une police et d'un certificat d'assurance responsabilité environnementale conformes aux lois du pays.

**SOLUTION :** Le réseau international d'AIG a très rapidement mis en place une couverture locale qui satisfait aux exigences du pays en question ainsi que le certificat requis.

**AVANTAGES :** Le client a été en mesure de poursuivre ses activités sans interruption ni amendes.

#### L'ATOUT AIG

Fournit aux clients une couverture et une gestion des risques à l'échelle mondiale.

## Détails sur programme EAGLE

Le Programme d'assurance responsabilité civile générale et environnementale EAGLE® associe l'assurance responsabilité civile générale standard à la couverture contre la pollution pour les risques découlant de l'exploitation des locaux, des produits ou des exploitations dans des locaux hors site. Remarque :

- Les assurés sont des entreprises industrielles notamment les fabricants, les distributeurs et les propriétaires/exploitants d'installations de traitement des déchets
- Prime minimale de 15000 \$
- Catégories complémentaires: EAGLE excédentaire et assurance transport commercial

En savoir plus : [www.aig.ca/fr/eagle](http://www.aig.ca/fr/eagle)

Les scénarios décrits dans le présent document ne sont proposés qu'à titre d'exemple. La couverture dépend des faits de chaque cas et des conditions et exclusions de chaque police individuelle. Toute personne intéressée par un des produits présentés dans ce document doit demander un exemplaire de la police d'assurance standard pour une description de l'étendue et des limites de la couverture.

American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Le groupe de sociétés membres d'AIG offre une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à [www.aig.com](http://www.aig.com) | YouTube: [www.youtube.com/aig](http://www.youtube.com/aig) | Twitter: [@AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) [www.twitter.com/AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) | LinkedIn: [www.linkedin.com/company/aig](http://www.linkedin.com/company/aig). Ces références avec des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre indicatif et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas incluses par renvoi dans ce communiqué de presse.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à [www.aig.ca](http://www.aig.ca).

© 2022 American International Group, Inc. Tous droits réservés.